

13 décembre 2010

Paul Leonard
Président
Société d'exploitation et de développement
d'Hibernia ltée
Cabot Place, bureau 1000
100, rue New Gower
St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador)
A1C 6K3

Alan R. Brown
Vice-président, côte est
Suncor Énergie Inc.
Scotia Centre, bureau 201
235, rue Water
St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador)
A1C 1B6

Paul J. McCloskey
Vice-président, activités ayant lieu sur la côte
est
Husky Energy
Scotia Centre, bureau 901
235, rue Water
St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador)
A1C 1B6

Messieurs,

Objet : Recommandation n° 2 de l'ESHM – Objectifs axés sur le rendement

Dans le rapport de l'Enquête sur la sécurité des hélicoptères en mer (ESHM), le
commissaire Wells a déclaré :

Il est recommandé que l'organisme de réglementation entreprenne des travaux et
des consultations pour établir des objectifs fondés sur le rendement relatif à la
première intervention et que, lorsque les objectifs sont établis, l'intervention des
exploitants doit être discutée avec les intervenants concernés, y compris les
travailleurs. L'énoncé final des objectifs et la façon dont ils doivent être atteints
doivent être rendus publics.

L'équipe de l'aviation de l'ESHM procède à l'évaluation et à la mise en œuvre de cette
recommandation, avec la participation du ministère de la Défense nationale (recherche et
sauvetage [SAR]) et de l'exploitant d'hélicoptère Cougar.

Nous demandons aux exploitants de s'assurer que leurs opérations, les exploitants
d'hélicoptères et l'effectif extracôtier disposent des ressources et du personnel nécessaires
pour faire partie de l'équipe de l'aviation de l'ESHM, qui évalue et recommande des
objectifs axés sur le rendement pour la première intervention.

Nous demandons à l'équipe de l'aviation de l'ESHM d'élaborer un plan de travail pour répondre à la présente recommandation et de présenter ce plan de travail à l'Office d'ici le 31 janvier 2011. Nous lui demandons également d'établir et de présenter un rapport mensuel sur l'état d'avancement des travaux par rapport au plan de travail.

Nous attendons votre collaboration à cet égard et vous demandons d'accuser réception de la présente lettre et de confirmer votre engagement à répondre à notre demande.

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Max Ruelokke, ing.
Président et premier dirigeant